



Saint-Pierre-et-Miquelon Les îlots de la discorde

La France veut étendre les zones de pêche de son archipel. Le Canada refuse. C'est que les fonds regorgent de poissons, mais aussi d'hydrocarbures...

Saint-Pierre-et-Miquelon, c'est un minuscule archipel, peuplé de 6 300 habitants, perdu au large de l'Amérique du Nord. Deux îlots qui risquent pourtant d'être le point de départ, ces jours-ci, d'une guerre diplomatique entre le Canada et la France.

La querelle, qui dure depuis des décennies, porte sur la répartition entre les deux pays des zones d'exploitation de l'océan Atlantique. C'est en 1988 que le plus sévère accrochage s'est déroulé, au large de Terre-Neuve. Au mois d'avril, pêcheurs et élus français embarquent à bord du chalutier la *Croix-de-Lorraine* – tout un symbole. Direction les eaux canadiennes, avec un objectif : pêcher dans la zone de leurs puissants voisins.

La réponse canadienne est ferme : l'équipage de la *Croix-de-Lorraine* se retrouve derrière les barreaux pendant deux jours. Pour régler le conflit, il n'y a plus qu'une solution : passer par un arbitrage international. En 1992, la décision tombe : sur les 47 000 km² concédés lors d'un précédent accord, en 1972, la France n'en obtient que... 12 400.

Depuis, Saint-Pierre-et-Miquelon survit tant bien que mal, principalement grâce aux aides de l'Etat. Mais, aux yeux des élus de l'archipel, cette situation n'a que trop duré. Début 2009,



DÉTRESSE Des habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon, le 17 mars dernier, lancent un appel au président Sarkozy.

tous demandent que Paris réclame une extension de leur zone de pêche auprès de l'ONU ; cette lettre d'intention, signée du président de la République, devant être envoyée au plus tard le 13 mai.

Profitant de cette date butoir, Annick Girardin, députée (PRG) du territoire, ne cesse depuis des semaines de mettre la pression sur le gouvernement, qui, jusqu'ici, n'avait jamais évoqué la question. Jusqu'au 25 mars où, à l'Assemblée nationale, Michèle Alliot-Marie annonce ce que toute la population de l'archipel attendait : la fameuse lettre d'intention sera bel et bien déposée.

Curieusement, celle-ci n'a finalement été bouclée que

début mai. Pourquoi un tel délai ? « Parce qu'il a fallu consulter les diplomates canadiens et français pour évaluer les conséquences d'une telle décision », répond Olivier Lajous, conseiller militaire pour la Défense du se-

**NE PLUS VIVRE
DES AIDES
SOCIALES,
MAIS DE SON
TRAVAIL**

crétaire d'Etat à l'Outre-Mer. Et trancher un sacré dilemme. « Ce serait un très mauvais signe politique que de lâcher une collectivité française, d'autant que les habitants répètent qu'ils ne

veulent plus vivre des aides sociales, mais de leur travail. Pour autant, la France est-elle prête à brouiller ses relations avec un grand pays ? » s'interroge le conseiller d'Yves Jégo.

Vu la réaction du Canada le jour de l'annonce de MAM, « brouiller » est un mot bien faible. « Le Canada prendra toutes les mesures nécessaires pour défendre et protéger ses droits », avait aussitôt affirmé le ministre des Affaires étrangères. Annick Girardin sait que le combat sera long : « On est parti pour trois ou quatre ans de discussions. Il y a de forts risques que le Canada se braque. Pourtant, ce ne sont pas 6 500 habitants qui vont ruiner l'économie canadienne. »

Le problème, ce n'est pas tant les habitants, mais plutôt ce que cachent les eaux du litige : ces dernières années, on a trouvé des gisements d'hydrocarbures. De quoi ouvrir l'appétit des deux pays. « C'est dans l'eau qu'on trouvera la réponse aux problèmes de soif, d'énergie et même de faim – avec les algues notamment, prophétise Olivier Lajous. Le XXI^e siècle sera celui des enjeux maritimes. Les peuples vont commencer à se battre pour exploiter la mer. » Dans ce contexte, la France a tout intérêt à ne pas lâcher quelques kilomètres carrés d'océan.

● MATTHIEU DEPRIECK